

Gratuité des transports en commun sur le Grand Avignon pour les fêtes de fin d'année



Le Grand Avignon propose la gratuité sur l'ensemble des lignes et services d'<u>Orizo</u> son réseau de transports en commun le vendredi 23, samedi 24, vendredi 30 et samedi 31 décembre 2022. Elle sera applicable sur la plage horaire de fonctionnent du réseau ces jours-là.

Renseignements sur https://www.orizo.fr/



Orizo: les modifications du réseau ce weekend lors de la Coupe du monde de Football



La Coupe de monde de Football va s'achever ce week-end avec la petite finale le samedi 17 décembre à 16h qui opposera le Maroc et la Croatie, et la finale entre la France et l'Argentine le dimanche 18 décembre à 16h. Pour des raisons de sécurité liées aux risques de débordements, le réseau de transports Orizo se voit dans l'obligation de faire quelques modifications.

Le samedi 17 décembre

Les lignes du Gard fonctionneront normalement. Il n'y aura pas de rentrée dépôt pour les lignes 5, 16, 18, 20 et Piot. Les lignes 5 et 16 effectueront leur terminus à Porte de l'Oulle, il n'y aura donc pas de



changement d'horaires.

- Les derniers départs du **tramway** se feront à 17h29 de St Roch et à 17h08 de St Chamand.
- Les derniers départs de la **ligne C2** se feront à 16h54 de Buld'Air et à 16h31 de Hopital.
- Les derniers départs de la **ligne C3** se feront à 16h53 d'Agroparc et à 16h40 de St Lazare.
- Les derniers départs de la **ligne 4** se feront à 16h34 d'Avignon Poste et à 16h33 d'Agroparc.
- Les derniers départs de la **ligne 6** se feront à 16h55 d'Avignon Poste et à 17h05 de P+R Amandier.
- Les derniers départs de la **ligne 7** se feront à 16h24 de Palais de Justice et à 16h26 de Cannonets.
- Les derniers départs de la **ligne 8** se feront à 16h31 de Blagier et à 16h04 de Porte de l'oulle.
- Les derniers départs de la **ligne 9** se feront à 17h10 d'Agricola et à 16h42 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la **ligne 10** se feront à 17h11 Avignon TGV et à 16h44 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la **ligne 11** se feront à 16h54 de St Saturnin et à 16h10 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la **ligne 12** se feront à 16h34 de St Chamand et à 16h18 d'Avignon Nord.
- Les derniers départs de la **ligne 14** se feront à 16h56 du Pontet Le lac et à 16h29 de St Chamand.
- Le dernier départ de la **ligne 22** se fera à 16h24 de St Chamand.
- Les derniers départs de la **ligne 23** se feront à 16h00 de Barthelasse et à 16h36 de St Lazare.
- Les derniers départs de la **ligne 30** se feront à 16h28 d'Avignon TGV et à 16h26 d'Agroparc.
- Le dernier départ de la **navette Citizen Italiens** se fera à 17h17 du Parking des Italiens.
- Le dernier départ de la **navette Citizen République** se fera à 17h03 de Cité administrative.
- Le dernier départ de la **ligne BAL** se fera à 16h32 de Limbert.

Toutes les autres lignes circuleront normalement.

Le dimanche 18 décembre

Comme pour le samedi, les lignes du Gard fonctionneront normalement. Il n'y aura pas de rentrée dépôt pour les lignes 5, 16, 20 et Piot. Les lignes 5 et 16 effectueront leur terminus à Porte de l'Oulle, il n'y aura donc pas de changement d'horaires.

- Les derniers départs du **tramway** se feront à 17h21 de St Roch et à 17h00 de St Chamand.
- Les derniers départs de la **ligne C2** se feront à 16h29 de Buld'Air et à 16h11 de Hopital.
- Les derniers départs de la **ligne C3** se feront à 16h36 d'Agroparc et à 16h36 de St Lazare.
- Les derniers départs de la **ligne 4** se feront à 16h03 d'Avignon Poste et à 16h33 d'Agroparc salle de Montfavet.
- Les derniers départs de la **ligne 9** se feront à 16h45 d'Agricola et à 16h50 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la ligne 12 se feront à 16h20 de St Chamand et à 16h20 d'Avignon



Nord.

- Les derniers départs de la **ligne 30** se feront à 16h13 d'Avignon TGV et à 16h46 de P+R Amandier.
- Le dernier départ de la **navette Citizen Italiens** se fera à 17h08 du Parking des Italiens.
- Le dernier départ de la **ligne BAL** se fera à 16h32 de Limbert.

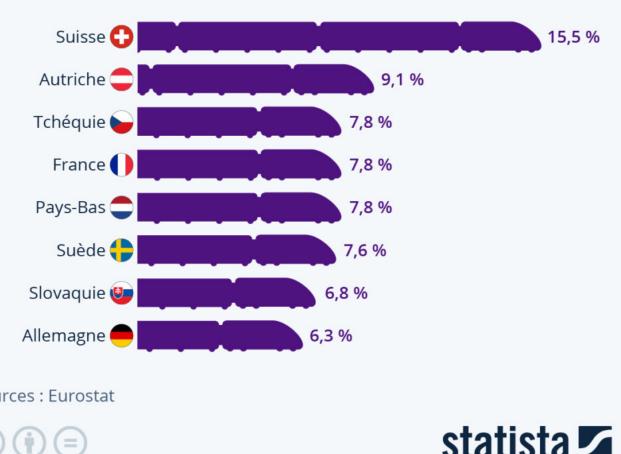
Toutes les autres lignes circuleront normalement.

V.A.

Les Suisses, champions des voyages en train

Les Suisses, champions des voyages en train

Pays de l'UE où la part des voyages en train dans le total des transports intérieurs est la plus élevée en 2020



Sources: Eurostat





En Suisse, près de 16 % de tous les voyageurs-kilomètres (une mesure correspondant au transport d'un voyageur sur un kilomètre) parcourus par voie terrestre - ont été effectués en train en 2020, selon les données d'Eurostat. La république alpine occupe ainsi la première place au niveau européen, bien qu'elle ne se situe qu'en milieu de classement en ce qui concerne la longueur totale du réseau ferroviaire.



Pour les déplacements de passagers en ville, mais aussi et surtout au niveau régional et suprarégional, le <u>transport ferroviaire</u> représenteune <u>mobilité propre, durable</u> et particulièrement adaptée pour relever les défis de la transition écologique. L'Helvétie investit beaucoup dans le transport ferroviaire comparée à ses voisins : soit 413 euros par habitant en 2021, contre seulement 45 euros par habitant en France, comme le révèle un <u>autre graphique</u>.

Alors qu'en Allemagne, seuls 6,3 % des voyageurs-kilomètres ont été réalisés en train en 2020, cette proportion était de 9,1 % en Autriche et de 7,8 % en France, en République tchèque et aux Pays-Bas. En Belgique, en Pologne et au Danemark, entre 5 et 6 % des voyageurs-kilomètres ont été effectués sur rail.

Claire Villiers pour Statista

Emploi : on recherche 66 conducteurs de bus en Vaucluse



Ecrit par le 23 novembre 2024



Dans le cadre de la semaine du transport et de la logistique qui se déroule du 5 au 9 décembre, la FNTV (Fédération nationale des transports de voyageurs) Provence-Alpes-Côte d'Azur organise en partenariat avec le Pôle Emploi, une opération spécifique dans le Vaucluse, un département sur lequel les entreprises de transport de voyageurs ont un besoin urgent et immédiat en recrutement de conducteurs pour préserver l'offre de services.

Cette initiative sera lancée officiellement à Vaison-La-Romaine ce lundi 5 décembre par une table-ronde à destination des prescripteurs suivie d'un forum emploi. L'opération sera ensuite déployée dans chaque bassin d'emploi du département par le biais d'information collective et de job-dating (voir programme en fin d'article) qui se dérouleront à Vaison-la-Romaine, Pertuis, Avignon, Cavaillon et Orange.

Le Vaucluse bénéficie de ce coup de projecteur car il figure parmi les départements les plus en difficulté en termes de recrutement avec, sur certains secteurs, des effets non désirés sur l'offre de transport régulier.

En effet, à ce jour les entreprises du secteur, qui regroupe déjà 664 salariés dans le département, recherchent 66 conducteurs, dont 36 à temps complet en CDI ainsi que 3 agents de maintenance. Une tension sur l'emploi que l'on retrouve aussi au niveau régional puisqu'à l'échelle de Provence-Alpes-Côte d'Azur 405 postes de conducteurs ainsi que 30 d'agents et de responsable de maintenance sont à



pourvoir.

Faire face à l'impact sur le service public des transports

« Ces difficultés de recrutement affectent toutes les entreprises de transport interurbain de voyageurs, explique Laurent Benvenuti, délégué régional de La FNTV Provence Alpes Côte d'Azur présidée par le Vauclusien Jean-Paul Lieutaud des Autocars Lieutaud à Vaison. Selon les départements, elles peuvent avoir un impact immédiat sur la consistance du service public des transports. La FNTV Provence Alpes Côte d'Azur est pleinement engagée auprès des partenaires de l'emploi pour aider ses adhérents à recruter afin qu'ils puissent assurer leurs missions sans sacrifier des services. Cette action coup de poing organisée sur le Vaucluse vise à répondre à ces difficultés en mobilisant les leviers de l'information métier et de la mise en relations avec les employeurs »

Le programme de l'opération 'Devenez conductrice/conducteurs d'autocars !'

L'opération débute par une table-ronde sur la thématique 'La profession et ses partenaires face aux difficultés de recrutement' qui débutera le lundi 5 décembre à partir de 9h à l'Espace culturel de Vaison-la-Romaine. Une rencontre en présence Jean François Périlhou (maire de Vaison-la-Romaine et président de la commission transports de la Région Sud) et Jean-Paul Lieutaud (président de la FNTV Provence Alpes Côte d'Azur et transporteur),t Michel Ciocci (directeur territorial de Pôle Emploi Vaucluse), Marine Bernard et Isabelle Carles de la FNTV, Laurent Benvenuti (délégué régional de la FNTV), Linda Fernandes et Rémy Pellegrin de Pôle Emploi, un représentant de la Région Sud, Jennifer Turini (déléguée régionale l'OPCO Mobilités), Jean Louis Rey (Directeur Régional AFTRAL), un représentant de l'ECF (organisation des opérateurs de formation en Région Sud) et un représentant de l'Association régionale des Missions locales.



Ecrit par le 23 novembre 2024



Vaison-la-Romaine. Lundi 5 décembre. 14h/16h

- Adresse : salle culturelle de Vaison La Romaine
- 13h15 : Des navettes de l'entreprise Autocars Lieutaud sont mises à disposition des demandeurs d'emploi pour assurer leur transfert sur Vaison au départ de Valréas (gare routière de Valréas)
- 14h : Réunion d'information collective à destination des demandeurs d'emploi avec les





entreprises: Autocars Lieutaud/Ginhoux

- 15h : Atelier détection de potentiel
- 16h : Entretiens demandeurs d'emploi / employeurs
- 17h : Retour en navettes des demandeurs d'emploi de Bollène et Valréas. Transfert assuré par les Autocars Lieutaud.

Pertuis. Mardi 6 décembre. 14h/17h

- Adresse : 182 Allée des Prés Verts
- 14h : Atelier de détection de potentiel. Présentation du secteur du transport de voyageurs par les entreprises Sumian et Sahp
- 17h : Fin de l'atelier

Avignon. Mercredi 7 décembre. 14h/16h

- Adresse : Agence Pôle emploi Avignon Joly Jean, 15 Rue Madame de Sévigné
- 14h : Réunion d'information collective à destination des demandeurs d'emploi avec l'entreprise les Voyages Arnaud
- 15h: Entretiens demandeurs d'emploi / employeurs
- 16h : Fin de l'atelier

Orange. Jeudi 8 décembre. 9h/12h

- Adresse : 85 Rue Agis Rigord
- 16h : Présentation du secteur des transports routier de voyageurs par l'entreprise Autocars Lieutaud et d'autres entreprises du secteur des transports
- Découverte métier tout secteur transport
- Simulateur de conduite
- Visite véhicules

Cavaillon. Jeudi 8 décembre. 9h30/11h30

- Adresse : 601 Avenue de la Libération
- 8h30: Des navettes de l'entreprise des Voyages Arnaud sont mises à disposition des demandeurs d'emploi pour assurer leur transfert sur Cavaillon au départ de l'agence de Carpentras
- 9h30 : Réunion d'information collective à destination des demandeurs d'emploi avec les Voyages Arnaud (dans le véhicule ou dans l'agence)
- 10h30 : Entretiens demandeurs d'emploi / employeurs (dans le véhicule si possible ou dans l'agence)
- 11h30 : Retour en navettes des demandeurs d'emploi.



Neige : comment faire face aux difficultés de transport et protéger les salariés ?

Les premières chutes de neige pourraient empêcher nombre de salariés de se déplacer normalement, certains n'y parvenant tout simplement pas, arrivant avec du retard ou partant en avance. Jours de congés, télétravail, comment faire face à la situation ? Quelles sont les obligations de l'employeur pour les véhicules de fonction ?

Peut-on sanctionner un salarié qui ne peut pas venir travailler en raison de la neige ?

Un salarié qui ne peut pas venir en raison des conditions climatiques ne commet pas une faute professionnelle. Son employeur ne peut donc pas le sanctionner. Il est toutefois important qu'il l'informe de ces absences liées aux conditions climatiques.

Que peut-on proposer au salarié qui ne peut pas venir travailler?

Le Code du travail ne prévoit pas toutes les situations d'urgence, mais l'employeur peut s'arranger avec ses salariés, en les faisant notamment récupérer les heures perdues en partant un peu plus tard le soir. Le salarié peut aussi décider de poser un jour de congé payé, un jour de RTT (pris pour partie à son choix). Suivant les dispositions de l'accord sur la réduction du temps de travail en vigueur dans l'entreprise, l'employeur peut également décider que les salariés absents posent des jours de RTT.

Attention : l'employeur ne peut décider seul que le salarié est en congé payé. En effet, il a besoin de son accord pour décompter ces absences de ses congés payés.

Peut-on envisager le télétravail pour ceux qui sont coincés chez eux ?

Oui, il est tout à fait possible dans une telle situation de travailler exceptionnellement à domicile pour ceux qui sont équipés (ordinateur, connexion internet, etc.). En cas de recours occasionnel, un simple accord formalisé par tout moyen avec le salarié suffit. Un avenant au contrat de travail n'est pas obligatoire.

Notez-le : le Code du travail prévoit qu'en cas de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, l'employeur peut imposer le télétravail pour assurer la continuité de l'activité de l'entreprise et garantir la protection des salariés. On peut considérer que dans le cas de transports en communs perturbés ou coupés, de bouchons ou de circulation déconseillée, le salarié qui a besoin d'utiliser un moyen de transport se trouve dans un cas de force majeure.



Pneus « hiver » obligatoires : les sanctions sont-elles vraiment entrées en vigueur au 1^{er} novembre ?

Depuis le 1^{er} novembre 2021, les pneus « hiver » peuvent être imposés durant la période hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante dans 48 départements de montagne. C'est le préfet de département qui détermine <u>la liste des communes</u> concernées par l'obligation d'équipement, avec des dérogations possibles sur certaines sections de route et itinéraires de délestage.

Nom Commune	obligation équipements hivernaux (1 : toute la commune, 5 : une partie de la commune)		
Aurel	1		
Beaumont-du-Ventoux	1		
Bédoin	5		
Lagarde-d'Apt	1		
Malaucène	5		
Monieux	1		
Saint-Christol	1		
Saint-Trinit	1		
Sault	1		

Les 9 communes vauclusiennes concernées par l'obligation d'équipement.

Les véhicules légers ou utilitaires (sauf ceux portant des pneus à clous) doivent ainsi :

- soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ;
- soit être équipés de quatre pneus hiver estampillés « 3PMSF », ou au minimum « M+S ».

La mesure s'applique également aux véhicules de fonction.

Le défaut d'équipement en 2021 n'avait pas entraîné de sanctions, les reportant à 2022. Le ministère de la Transition écologique chargé des Transports a finalement souhaité laisser aux usagers le temps de s'habituer, repoussant la mise en œuvre des sanctions a minima jusqu'au début de l'année prochaine.

Mais attention, même si la réglementation ne l'impose pas ou ne prévoit aucune sanction, l'employeur doit, en vertu de son obligation générale d'assurer la sécurité et protéger la santé physique des salariés, mettre en œuvre les mesures de prévention adéquates : formation, équipement des véhicules de pneumatiques adaptés à la saison, voire l'interdiction de les utiliser.

Pour rappel, le risque routier est aujourd'hui la première cause d'accident mortel du travail pour l'ensemble des professions. Pour les juges, le fait de laisser ses salariés circuler dans des véhicules



présentant un danger pour leur santé et leur sécurité entraîne nécessairement la responsabilité de l'employeur.



Isabelle Vénuat © DR

Par <u>Isabelle Vénuat</u>, juriste en droit social et rédactrice au sein des <u>Editions Tissot</u> pour RésoHebdoEco - <u>www.reso-hebdo-eco.com</u>.



N'oubliez pas le coup d'œil dans le rétroviseur!



Après nous être intéressés à la petite reine on ne pouvait pas ignorer l'Automobile, un autre moyen de transport qui déchaîne aussi toutes les passions. Qu'il s'agisse de la question des émissions de CO2, de la fin programmée du moteur à explosion, de la conversion hasardeuse et controversée vers le tout électrique ou encore de l'envolée des prix de l'énergie, l'automobile, est comme on dit, aujourd'hui, « un vrai sujet ». Ici en Provence, on est également plus que concerné.

Il y a encore pas si longtemps l'automobile avait toutes les vertus ou presque. Elle était à la fois un moyen de déplacement et de transport encensé, un instrument de liberté adulé et un secteur économique puissant, largement choyé et soutenu. Nous étions fiers de notre industrie automobile surtout quand elle innovait ou s'illustrait en compétition. Notre pays, a compté parmi les plus prestigieux des constructeurs automobiles. Le monde entier nous enviait des marques comme Delage, Delahaye, Talbot, Hispano-Suiza, Salmson, Hotchkiss, Voisin, Facel-Vega... Ce n'est pas être nostalgique ou passéiste que de regarder ce qui s'est fait auparavant. Ca devrait pouvoir inspirer d'avantage le futur. On gagne toujours à jeter un petit coup d'œil dans le rétroviseur, et pas uniquement pour vouloir dépasser...

Les automobiles club y ont joué un rôle essentiel

L'automobile a façonné à sa manière l'histoire de la Provence. Tout d'abord avec les routes et ensuite les





autoroutes. Elles ont permis l'essor touristique et économique de la région. Les automobile-club y ont joué un rôle essentiel. Au début, d'aimables clubs élitistes réservés uniquement aux gentleman, ils se sont rapidement démocratisés. Ils ont largement participé au développement de l'automobile. Ce sont eux qui ont installé les premières signalisations (avant les plaques et les bornes Michelin) et rédigé les premiers codes de la route. Ils ont été aussi les organisateurs des premières compétitions automobiles. Celui de Marseille, créé en 1899, a donné naissance à plusieurs épreuves sportives comme le Rallye International des Alpes ou le Grand Prix Automobile de Marseille... Une époque où chaque grande ville se devait d'accueillir un Grand Prix, y compris la cité des papes avec son fameux circuit des remparts.

La route des vacances

Dans le midi nous avons d'abord la nationale 7. Avec ses 1000 km c'est la plus longue route nationale de France. Reliant Paris à Menton, cette route, appelée aussi « la route bleue », traverse 5 régions. Côté mythe c'est un peu notre route 66 ! Ses stations-services aux architectures typiques des années 50 et ses relais routiers ont intégré depuis notre patrimoine national. La Nationale 7 a également placé sur son chemin, juste à mi-parcours entre Paris et la méditerranée, quelque uns de nos meilleurs restaurants. Paul Bocuse à Collonges-au-Mont-d'Or, les frères Troisgros à Roanne, la mère Brazier à Lyon, la maison Pic à Valence, Fernand Point à Vienne. On ne saurait rêver de meilleures étapes pour la pause repas sur la route des vacances.

Pour écouter la chanson Nationale 7 nouvelle version

Une terre fertile pour le sport auto

Côté sport, nous avons, en Provence, le circuit Paul Ricard qui accueille, aujourd'hui, le Grand Prix de France de F1, la plus prestigieuse de toutes les compétions automobiles à défaut d'être la plus passionnante à suivre... Il y a aussi bien sûr le Grand-prix de Monaco. C'est dans le même coin. Nous avons également le plus mythique de tous les rallyes : « Le Monte-Carlo », dont la première édition a été remportée, en 1911, par Henri Rougier, un marseillais, sur une Turcat-Méry, une auto marseillaise.

Le sport auto en Provence c'est aussi quelques grands noms qui ont marqué de leurs empreintes l'histoire : Michèle Mouton (Grasse), Maurice Trintignant (Sainte-Cécile-les-Vignes), Jean-Louis Trintignant (Piolenc), Jean-Pierre Nicolas (Marseille), Jean Ragnotti (Pernes-les-Fontaines), Jean Alési (Avignon)...

Mais tout cela semble aujourd'hui appartenir à une époque lointaine et surtout révolue.

L'automobile a changé la vie, certes pas toujours en bien, mais elle a tant apporté qu'il semble totalement incongru de vouloir donner un coup de volant aussi brutal. Il suffit d'observer le visage d'un jeune enfant qui s'illumine au passage d'une très belle auto. Son sourire et le brillant de ses yeux en disent plus long que n'importe quel discours. Ne brisons pas nos rêves d'enfant!

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), <u>Didier Bailleux</u> a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés



Ecrit par le 23 novembre 2024

aux terroirs.

Pôle emploi : faire face aux besoins de recrutement de conducteurs de bus



« La pénurie de conducteurs-receveurs n'est pas une fatalité » : le taux d'offres confiées à Pôle-Emploi a grimpé de 45% au 1er semestre. C'est ce que martèle Michel Ciocci, le Directeur Territorial de Pôle-Emploi Vaucluse, au cours d'une conférence de presse organisée Quartier Joly-Jean à Avignon avec le Directeur général des Voyages Arnaud, « En 2021, on a recensé 71 formations et pour cette année, on dépassera les 110! ».



Il est vrai qu'à l'approche de la rentrée scolaire, en France, on a entendu en boucle qu'il manquerait nombre de chauffeurs pour le ramassage scolaire. Mais pas en Vaucluse puisque chacun a anticipé. Les voyages Arnaud ont dès le mois de janvier, avec leur « Bus Tour », sillonné le département en expliquant qu'il leur manquait des conducteurs de bus. Ils ont précisé qu'ils proposaient plusieurs types de contrats : 60 heures par semaine, pour amener les enfants à l'école le matin et les ramener à la maison le soir et disposer de toutes les vacances scolaires, 110h pour les accompagnements en péri-scolaire ou à temps complet. Et un salaire qui varie de 800€ à 1 500€ selon la durée du travail.

« J'ai toujours rêvé de conduire un bus. »

Camille Vallon, 24 ans, conductrice de bus.

« J'ai 24 ans, j'ai toujours rêvé de conduire un bus et j'ai une petite fille de 15 mois » explique Camille Vallon, « Ce métier me convient parfaitement, il me permet à la fois de m'occuper de mon bébé et de gagner un peu d'argent ». Pour ce faire, elle a suivi une formation professionnelle qualifiante de 3 mois et les écoliers sont ravis d'avoir une jeune femme au volant. D'ailleurs, 32% du personnel est féminin ». Autre cas, celui de Jean-Pierre Scaténa, cheminot pendant 33 ans à la SNCF. Le centre de formation où il travaillait a fermé, il ne se voyait pas partir à Nanterre, du coup il a fait un tour chez les Voyages Arnaud : « Ils m'ont proposé une formation minimale obligatoire de 140h en un mois. Cela m'a permis de découvrir les conditions de travail, les obligations de ponctualité. En plus le patron est à côté, on a toujours quelqu'un pour nous aider, nous conseiller. J'ai fait ma première rentrée scolaire début septembre, les gamins sont plutôt sympas et polis. Plus tard, je pourrai aussi conduire des cars pour des lignes de tourisme, qui sait ? Et cette activité partielle me convient très bien, elle complète ma petite retraite d'ex-salarié de la SNCF ». Dernier exemple, celui de Gérard Soriano, 65 ans, ancien routier, qui n'a pas voulu rester inerte à la retraite. Il a aussitôt embrayé sur un poste de conducteur de bus scolaires : « Je voulais absolument m'occuper, voir des gens, avoir des contacts, 100 heures par mois, c'est super et je me sens utile ».

Michel Ciocci, Directeur territorial de Pôle emploi Vaucluse.

Ce que corrobore le Directeur de Pôle Emploi 84 : « On travaille avec des êtres humains, on essaie d'agir, de trouver des solution dans des secteurs en tension comme le transport pour qu'ils retrouvent le monde du travail. Ils ne pensent pas forcément à ce type d'emploi, mais il a changé, évolué. Les bus sont confortables, climatisés. Aujourd'hui, 50% des chômeurs font un métier différent de leur formation



Ecrit par le 23 novembre 2024

initiale, ils acceptent une autre orientation professionnelle. On dépense de l'argent public, nous avons donc une obligation de résultats ». Pour Jean-Baptiste Fontan, directeur général des Voyages Arnaud : « Nous payons la formation de nos futurs salariés entre 6 et 7 000€, nous voulons qu'ils s'épanouissent. Ce sont eux qui choisissent de travailler à temps complet ou partiel, en phase avec leur vie familiale. Selon leur durée de travail ils auront droit au 13e mois, à une prime de non-accident, nous payons aussi 50% de leur mutuelle santé. En plus nous avons plusieurs dépôts dans le Vaucluse, nous leur proposons de travailler dans celui qui est le plus près de leur domicile (Carpentras, Jonquières, Orange, Sorgues, Châteaurenard), d'autant qu'ils prennent leur service à 6h et demi le matin pour accompagner les enfants à l'école. Il y a en ce moment 36 autres hommes et femmes en cours d'acquisition de formation chez nous, ils seront sans doute prêts en janvier prochain, donc la tension sur notre métier retombe ».



A gauche, Jean-Baptiste Fontan, dirigeant des Voyages Arnaud, et Michel Ciocci, directeur territorial de Pôle emploi Vaucluse.

Un bus qui roule, ce sont 60 voitures en moins sur la route

Il ajoute : « Tout le monde peut venir chez nous, d'anciens gendarmes, policiers, légionnaires, pompiers,



des retraités de l'enseignement, du commerce. Il n'y a pas de limite d'âge dans la mesure où chaque année, un médecin mandaté par la préfecture leur fait passer une visite et précise si le salarié est apte ou non à continuer de travailler. Jean-Baptiste Fontan qui insiste sur les nouveaux aspects du métier de conducteur-receveur : « Avant de tourner la clé de contact et de quitter le dépôt, le chauffeur doit souffler dans l'étylotest, programmer son GPS pour le trajet à effectuer, mettre en route la billettique, entrer la carte à puce dans le chronotachygraphe, faire en sorte que les passagers sourds voient les indications du prochain arrêt, que ceux qui ont une mauvaise vue entendent les indications au micro et que la palette élévatrice pour fauteuils roulants fonctionne ».

Michel Ciocci, patron du Pôle-Emploi Vaucluse insiste « C'est un super métier et très utile. On l'a bien vu pendant la crise sanitaire, les caissières, le personnel soignant et les chauffeurs étaient en 1re ligne pour que la France reste debout. L'intérêt général passe par eux. En plus, un bus qui roule, ce sont 60 voitures en moins sur la route, donc du vrai covoiturage! »

1500 personnes ont assisté à la remise en route de la ligne de la rive droite du Rhône



Ecrit par le 23 novembre 2024



Près de 50 ans après son arrêt, <u>la ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône</u> a repris du service hier, un jour après son inauguration. Une occasion pour laquelle plus de 1 500 personnes ont fait le déplacement.

Ce dimanche 28 août, le bruit du train sur les rails s'est mêlé aux acclamations du public présent pour célébrer la remise en service de la ligne de la rive droite du Rhône, qui était fermée aux voyageurs depuis 1973. Une remise en route qui, à l'origine, devait voir le jour en 2025. La ville d'Avignon est donc de nouveau reliée à la rive droite du Rhône depuis hier, le lundi 29 août. « Ce train est lancé et nous sommes nombreux à nous y embarquer », a proclamé Jean-Christian Rey, président de l'Agglomération du Gard rhodanien. Cette déclaration est aussi métaphorique qu'elle est littérale. Plus de 1 500 personnes ont eu le plaisir d'effectuer le trajet inaugural aux côtés notamment de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, des maires des communes désormais desservies par cette ligne, mais aussi des représentants de la SNCF.

Le voyage a débuté à Nîmes en milieu de matinée, a fait escale à Avignon avant de s'arrêter à Bagnolssur-Cèze durant 1h15, où des produits locaux les attendaient dans une ambiance musicale. Puis, le train s'est également arrêté pendant 1h30 à la gare de Pont-Saint-Esprit où l'esprit était également à la fête et



au partage avec les producteurs locaux et la fanfare 'La Tête dans l'Cuivre'. « Promesse tenue ! C'est une véritable fierté de célébrer aujourd'hui, avec les usagers, les habitants, les élus locaux et l'ensemble des forces vives de ce territoire, le retour du train de voyageurs dans le Gard rhodanien », a déclaré <u>Carole Delga</u> avant de couper le ruban qui inaugure cette ligne.



© Région Occitanie - Laurent Boutonnet

Quelles gares sont desservies?

Après près d'un demi-siècle d'attente, celle-ci se fait ressentir sur le quai de la gare Nîmes-centre. Les sourires remplacent les expressions d'impatience lors de la montée à bord du train. Le projet qui devait voir le jour en 2025 a finalement quelques années d'avance. Pour permettre la réouverture anticipée de cette ligne ferroviaire, la Région Occitanie a d'ores et déjà investi un budget de 12,8 millions d'euros pour la conduite des études et la réalisation des travaux qu'elle finance à 100%, sur un budget total estimé à 100 millions d'euros. « Nous vivons cette réouverture comme le parfait symbole d'une coopération réussie entre les entités SNCF et la Région Occitanie », a déclaré Jean-Pierre Farandou, président de SNCF. Dans le train, la fierté de cette réussite se lit sur tous les visages. Pour le moment, quatre gares sont desservies, mais six devraient s'y ajouter dans les prochaines années, jusqu'à une



Ecrit par le 23 novembre 2024

réouverture totale de la ligne de la rive droite du Rhône d'ici 2026.



Il y a dix trains régionaux liO en circulation par jour. Ainsi, la ligne de la rive droite du Rhône permet chaque jour cinq aller-retours entre les gares de Pont-Saint-Esprit et Avignon, en passant par Bagnols-sur-Cèze, dont un qui se prolonge jusqu'à Nîmes. Cette ligne fait donc 82 km et permet d'effectuer le trajet entre Avignon et Pont-Saint-Esprit en 30 minutes, au lieu de 50 minutes en voiture. À ces 30 minutes, il faut en ajouter pour arriver jusqu'à Nîmes.

Quels tarifs?

Les tarifs vont de 3€ à 9€ en fonction du trajet pour un billet unique. Des abonnements annuels FréquenciO' sont possibles, ainsi que des offres spéciales. Les 18-26 ans bénéficient de -50% dès le premier trajet, un tarif dégressif pour ensuite atteindre la gratuité. Même chose pour les seniors qui eux bénéficient de -10% dès le premier trajet. Il y a aussi l'offre SolidariO' qui donne 20 trajets gratuits aux réfugiés, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du RSA. Il existe également des tarifs pour les groupes, et bien d'autres à découvrir sur le site de la SNCF. Depuis hier et jusqu'au 30 septembre, une offre est mise en place spécialement pour la réouverture de la ligne : tous les trajets sont à 1€ pour tous les voyageurs.

 Jusqu'à 20 km: 3 € De 21 km à 40 km: 6 € Au-delà de 40 km: 9 € 	Billet unique pour les trains (Plein tarif)	Abonnement annuel FréquenciO', coût par mois * (Tout Public)	Offres jeunes, seniors, demandeurs d'emploi	
Pont-Saint-Esprit – Bagnols-sur-Cèze	3 €	15,40 €	Application des bas tarifs	
Bagnols-sur-Cèze – Avignon-centre	6€	34,30 €	du réseau liO (voir cidessous).	
Pont-Saint-Esprit – Avignon-centre	9 €	43,45 €		

^{*} Après prise en charge employeur

« La SNCF dit que les trains d'Occitanie sont les moins chers de France », souligne la présidente du conseil régional d'Occitanie avec fierté. Cette inauguration a été l'occasion pour Carole Delga d'aborder la question de la gratuité des transports publics, un débat qu'elle souhaite porter au niveau national. « C'est un impératif en matière écologique et de pouvoir d'achat », a-t-elle ajouté. En effet, selon les calculs de l'ADEME, voyager en train pollue 32 fois moins que circuler en voiture. Le succès de cette inauguration a donc prouvé que beaucoup attendaient la réouverture de la rive droite du Rhône dans le but de pouvoir prendre le train plus quotidiennement, et ainsi, réduire leur empreinte carbone, mais aussi économiser, notamment avec <u>la hausse du prix du carburant</u> ces derniers mois. À terme, la Région



ambitionne de transporter 200 000 voyageurs par an sur cette ligne.

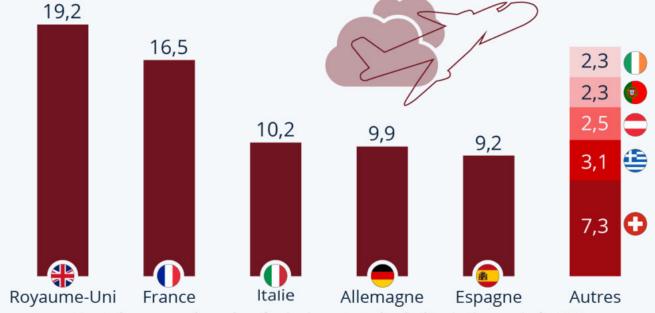
V.A.

L'aviation privée : le top 10 des pollueurs européens



L'aviation privée : le top 10 des pollueurs européens

Pays européens émettant le plus de CO₂ via l'aviation privée et leur part en pourcent *



Part des pays dans les émissions totale de l'aviation privée (%)

Sources : Transport & Environment (2021), European Business Aviation Association (EBAA)









« Il est temps de bannir les jets privés « . C'est l'appel lancé la semaine passée par le secrétaire national français du parti Europe Écologie Les Verts, Julien Bayou, sur Twitter.

Le ministre Clément Beaune s'oppose toutefois à une interdiction complète de l'aviation privée en rappelant l'importance économique de l'aviation d'affaires pour la France. D'après lui, il faudrait une

^{*} pays de départ des jets privés



réglementation européenne, selon <u>le Parisien.</u>

Selon le journal <u>Le Monde</u>, le débat a été alimenté entre autres par les fournisseurs de tracking de vol qui permettent de suivre les voyages de luxe de quelques personnes fortunées. Sur Twitter, il existe par exemple un <u>profil automatisé</u> qui informe sur les vols d'un jet privé du milliardaire de la tech Elon Musk. Le profil <u>I Fly Bernard</u> enregistre les voyages de jets privés de milliardaires et de grands groupes français. Il fournit également une estimation de la consommation de carburant et du bilan CO2 de ces passagers.

Comme le montre notre graphique, la France émet presque autant de CO2 avec son trafic aérien privé que la Suisse, la Grèce, l'Autriche, le Portugal et l'Irlande réunis. Seul le Royaume-Uni dépasse la France et représente 19,2 % du total des émissions de CO2 européennes dues à l'aviation privée.

De Claire Villiers pour Statista